

# Le pouvoir de l'humanité

XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

9-12 décembre 2019, Genève



**FR**

**33IC/19/XX**

**Original : anglais  
Pour information**

## **XXXIII<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Genève (Suisse)  
9-12 décembre 2019

**Répondre à l'évolution des vulnérabilités et réaliser les objectifs de  
développement durable : contribution des Sociétés nationales de la  
Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

**Document établi par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du  
Croissant-Rouge**

Genève, juin 2019

## **Introduction**

La XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se penchera sur les défis importants auxquels sont confrontés le Mouvement, les États et les autres parties prenantes dans la réponse à « l'évolution des vulnérabilités », dont celles liées, entre autres, à la santé publique, aux conflits armés et autres situations de violence, aux catastrophes et aux conséquences humanitaires des changements climatiques, ainsi qu'aux mouvements massifs de migrants et de personnes déplacées. Les progrès sur le plan du développement pourraient jouer un rôle crucial dans la lutte contre les principaux facteurs à l'origine de ces vulnérabilités.

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), qui s'articule autour de 17 objectifs de développement durable et de 169 cibles. Ce programme mondial ambitieux et précis porte sur des domaines « traditionnels » tels que l'élimination de la pauvreté, la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et la nutrition, mais aussi sur des domaines tels que l'environnement et les changements climatiques, la résilience, la promotion de villes durables, la prévention de la violence et la justice. S'appuyant sur le succès important (bien que parfois inégal) des objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme 2030 s'engage en outre à « ne laisser personne de côté » et à s'efforcer d'aider les plus défavorisés en premier.

Lorsqu'ils ont adopté le Programme 2030, les États ont reconnu qu'ils ne pourront pas atteindre les objectifs de développement durable sans un « partenariat mondial » rassemblant la société civile, le secteur privé, le système des Nations Unies et les autres acteurs concernés. La XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale offre l'occasion de se pencher sur le rôle que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peuvent jouer dans ce partenariat.

Les Sociétés nationales du monde entier s'attellent déjà de bien des façons à la réalisation des objectifs de développement durable. Cela s'explique notamment par le fait que ces objectifs couvrent des activités menées de longue date par les Sociétés nationales, telles que le renforcement de la résilience face aux catastrophes, la fourniture de vaccins, la promotion de la santé communautaire et l'apport d'un soutien dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. De plus, ces dernières années, les Sociétés nationales ont intensifié leurs efforts dans des domaines d'action plus récents<sup>1</sup> tels que l'adaptation aux changements climatiques et l'apport d'un soutien spécifique aux personnes déplacées et aux migrants vulnérables.

Toutefois, le Mouvement étant traditionnellement actif dans le domaine de l'action humanitaire, la contribution actuelle des Sociétés nationales au développement (et à l'élimination des causes profondes de l'évolution des vulnérabilités) et les moyens de soutenir leur action dans ce domaine ne sont pas toujours bien compris, et de nombreuses occasions de mener des efforts conjoints sont ainsi manquées. La résolution proposée vise à la fois à mettre en évidence le rôle que jouent déjà les Sociétés nationales et à favoriser l'intensification des efforts menés grâce une collaboration accrue avec les États et les autres acteurs concernés.

---

<sup>1</sup> Certaines Sociétés nationales mènent depuis plusieurs années des programmes à grande échelle dans ces domaines ; ce qui est nouveau est la proportion croissante de Sociétés nationales qui font de ces domaines une priorité.

## Contexte

Le rapport 2018 de l'ONU sur les objectifs de développement durable<sup>2</sup> met en évidence une série de signes encourageants. Par exemple, selon ce rapport, le taux global de pauvreté a considérablement diminué, grâce notamment à la réduction de l'extrême pauvreté ; le taux de mortalité maternelle et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans ont chuté de 37 % et 47 %, respectivement, depuis 2000 ; et le taux d'électrification a augmenté tandis que le taux de chômage a diminué. Toutefois, le rapport met également en évidence des lacunes inquiétantes, comme le fait que 29 % de la population mondiale n'ont toujours pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité, et que 61 % n'ont pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité ; qu'une proportion croissante de personnes (soit près de 12 % de la population mondiale) consacrent plus de 10 % de leur revenu annuel à des services de santé ; et que 90 % des pays les moins avancés disposent de moins d'un médecin pour 1 000 habitants. Les catastrophes liées aux changements climatiques ont provoqué des pertes économiques accrues (plus de 300 milliards de dollars), qui se sont fait particulièrement ressentir sur les populations de plus en plus urbanisées et qui ont entraîné une résurgence de la faim dans le monde. Le rapport indique également que les migrations sont à la hausse et ont des retombées économiques positives tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination, mais que de nombreux migrants sont très vulnérables.

Face à ces défis, les Sociétés nationales ont un important rôle à jouer. Grâce à leur réseau rassemblant 160 000 sections locales et 13,7 millions de volontaires, elles sont actives dans le monde entier, au niveau principalement des communautés, dans le domaine du renforcement de la résilience, de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence, de l'amélioration de la santé publique et du renforcement des communautés.

Le Mouvement trouve son origine dans l'action humanitaire, et son rôle dans la réponse aux besoins humanitaires des personnes touchées par des catastrophes, des conflits, des urgences sanitaires et d'autres crises est bien connu. Nous nous décrivons parfois comme une organisation « exclusivement humanitaire », en ce sens que nous nous efforçons d'agir toujours dans le respect de nos Principes fondamentaux, de manière neutre, impartiale et indépendante. Toutefois, cela ne signifie pas que les Sociétés nationales ne cherchent pas à s'attaquer aux causes profondes des crises et des souffrances, qu'elles ne mènent pas des efforts pouvant être rattachés au domaine du développement ou qu'elles n'apportent pas leur soutien et leur concours aux parties prenantes actives dans ce domaine.

Juste avant la Conférence internationale, les Sociétés nationales membres de la Fédération internationale doivent d'ailleurs adopter une nouvelle stratégie décennale (la Stratégie 2030), qui définit des ambitions fortes en vue de leur permettre de jouer un rôle clé dans la réduction des facteurs à l'origine des principaux défis mondiaux. En outre, en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics, les Sociétés nationales sont idéalement placées pour soutenir les efforts déployés par ces derniers pour réduire ces facteurs négatifs.

Bien que les priorités et les programmes des Sociétés nationales varient d'un pays à l'autre, la résolution proposée a pour objectif de définir les domaines dans lesquels la grande majorité d'entre elles sont actives et dans lesquels il est possible d'intensifier les efforts menés, en coopération avec les États et les autres acteurs concernés, de façon à combler les lacunes dans la réalisation des objectifs de développement durable. Tandis que les États articulent leurs stratégies et leurs plans de développement autour des objectifs de développement durable, les autorités et les Sociétés nationales des différents pays doivent définir clairement les domaines dans lesquels les Sociétés nationales sont bien placées pour soutenir la réalisation de ces objectifs.

---

Il est évident que les objectifs de développement durable ne constituent pas le seul cadre normatif mondial à la réalisation duquel les Sociétés nationales s'efforcent de contribuer. D'autres cadres portent par exemple sur le domaine fondamental du droit international humanitaire, lequel sera abordé de manière approfondie dans le cadre d'autres points à l'ordre du jour de la Conférence internationale. Citons également une série de « feuilles de route » mondiales récemment adoptées dans différents secteurs, telles que le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Nouveau Programme pour les villes, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Pacte mondial sur les réfugiés et le Règlement sanitaire international. Toutefois, aux fins de la présente résolution, il a été décidé de mettre l'accent sur les objectifs de développement durable, en raison de leur caractère global.

### **Analyse**

La résolution proposée met l'accent sur 10 des 17 objectifs de développement durable (ce qui n'empêche pas les Sociétés nationales de contribuer à la réalisation des objectifs restants).

### **Renforcement de la résilience, réduction des risques de catastrophe et adaptation aux changements climatiques**

Par le biais notamment de leur action sur le plan du renforcement de la résilience (qui comprend l'apport d'un soutien aux moyens de subsistance), de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques, les Sociétés nationales contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable 1 (élimination de la pauvreté), 2 (élimination de la faim), 11 (promotion de villes durables), 13 (lutte contre les changements climatiques) et 15 (protection de l'environnement). Rien qu'en 2018, la Fédération internationale et les Sociétés nationales ont investi un total de 207 millions de francs suisses dans des projets de réduction des risques de catastrophe, au bénéfice de 52 millions de personnes vulnérables dans 160 pays. Les activités et les investissements du réseau de la Fédération internationale dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe ont plus que quadruplé depuis 2009. La dernière cartographie réalisée a montré que 72 % des projets de réduction des risques de catastrophe étaient « adaptés aux changements climatiques » (c'est-à-dire qu'ils mettaient non seulement en lumière les risques découlant des changements climatiques mais qu'ils tenaient également directement compte des données climatiques et météorologiques dans l'analyse des risques et l'action y relative) ou « tenaient compte des changements climatiques » (c'est-à-dire qu'ils comprenaient un volet visant à sensibiliser les communautés aux risques découlant des changements climatiques). En outre, les Sociétés nationales s'emploient de plus en plus à mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature, telles que le reboisement et la lutte contre la désertification, et des approches innovantes, telles que le financement fondé sur des prévisions, de façon à favoriser une action rapide à l'approche de phénomènes météorologiques extrêmes. Au cours des dix dernières années, le réseau de la Fédération internationale a mené des recherches dans le domaine du droit relatif aux catastrophes et développé une expertise qu'il partage de manière active avec les autorités compétentes.

Par ailleurs, dans le cadre de la Coalition d'un milliard pour la résilience des communautés, la Fédération internationale et ses membres travaillent en collaboration avec l'UNICEF, le PAM, l'initiative « Connecting Business » (Établir des liens avec les entreprises) des Nations Unies, Interpeace et une série de partenaires régionaux et nationaux en vue d'accroître les efforts collectifs visant à renforcer la résilience grâce à la mise en place de partenariats à l'échelle du réseau et de stratégies d'action communautaires. En Inde par exemple, le gouvernement a demandé à la Croix-Rouge de l'Inde de l'aider à former l'ensemble des

élèves du secondaire aux premiers secours, l'objectif étant d'atteindre plus d'un million d'écoles.

Malgré ces progrès, les Sociétés nationales estiment qu'il est urgent d'intensifier les efforts face aux conséquences de plus en plus graves des catastrophes provoquées par les changements climatiques (une situation exacerbée par le nombre croissant de personnes – plus de 880 millions à l'heure actuelle – qui vivent dans des quartiers de taudis ou des implantations informelles, et qui sont fortement exposées aux conséquences des catastrophes). Guidées par le Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés, les Sociétés nationales sont, grâce à leur base de volontaires, idéalement placées pour aider les communautés à évaluer leurs vulnérabilités et leurs capacités propres et à élaborer des plans d'action, afin de faire en sorte que les alertes précoces donnent lieu à des actions rapides au niveau communautaire et de promouvoir une approche intégrée de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe.

Une bonne partie (mais pas la totalité) des Sociétés nationales sont systématiquement incluses dans les comités interorganisations consacrés à la gestion des risques de catastrophe mis en place par les gouvernements, et leur rôle est pris en compte dans les lois, les politiques et les plans nationaux relatifs à cette question. Un plus petit nombre d'entre elles sont, à ce jour, systématiquement incluses dans les processus de planification et les forums liés à l'adaptation aux changements climatiques, tels que les processus de définition des plans nationaux d'adaptation et des contributions à l'Accord de Paris déterminées au niveau national.

### **Promotion de la santé publique, notamment par l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène**

Les Sociétés nationales ont également un important rôle à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable 3 (modes de vie sains) et 6 (eau et assainissement). Le plus grand nombre de personnes atteintes par les Sociétés nationales sont celles qui ont bénéficié de programmes de santé publique. En 2017, près de 103 millions de personnes dans le monde ont directement bénéficié de ces programmes.

Aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable 3, les États s'emploient à intensifier leurs efforts pour atteindre la couverture sanitaire universelle, qui repose sur l'idée selon laquelle tous les individus, partout dans le monde, doivent avoir accès aux services de santé essentiels lorsqu'ils en ont besoin, sans que cela n'entraîne pour eux des difficultés financières. Les vastes efforts menés par les Sociétés nationales pour promouvoir la santé publique peuvent jouer un rôle important dans la réalisation de cet objectif, en particulier en ce qui concerne les populations vulnérables difficiles à atteindre – dans le cadre par exemple de situations d'urgence complexes. La prochaine réunion de haut niveau des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle doit donner une impulsion importante à ces efforts. Il est possible de renforcer la coopération entre les Sociétés nationales et les États et de mieux aligner les programmes menés par les volontaires et le personnel de santé des premières sur les stratégies et les approches appliquées par les seconds aux niveaux national et local.

L'objectif de développement durable 6 définit quant à lui la voie à suivre pour garantir la coopération dans les domaines essentiels de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, dans lesquels les Sociétés nationales s'emploient à intensifier leurs efforts, par le biais notamment de l'Initiative mondiale de la Fédération internationale relative à l'eau et l'assainissement, qui réunit 694 projets liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène devant être menés dans 80 pays en collaboration avec 111 Sociétés nationales en vue d'atteindre 30 millions de personnes d'ici à 2030. En outre, comme nous avons pu le voir lors de plusieurs épidémies survenues récemment (telles que l'épidémie de maladie à virus Ebola en République démocratique du

Congo, l'épidémie de rougeole aux Philippines et l'épidémie de choléra au Mozambique), les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre les épidémies et les pandémies.

Si de nombreuses Sociétés nationales entretiennent des relations étroites avec le ministère de la Santé de leur pays, il est rare que leur rôle et leur potentiel soient systématiquement pris en compte dans les lois, les stratégies et les plans nationaux en matière de santé.

### **Promotion d'une migration plus sûre, de villes durables, d'une éducation accessible, et de sociétés pacifiques et inclusives**

Les migrants sont mentionnés dans différentes sections du Programme 2030. L'action menée par les Sociétés nationales contribue de manière cruciale à la réalisation de la cible 10.7, qui vise à promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières. En 2017, les Sociétés nationales sont venues en aide à plus de 3,6 millions de migrants en leur fournissant des services humanitaires allant de la distribution d'eau et de nourriture à l'apport de conseils juridiques et d'autres informations essentielles, sans oublier la fourniture de premiers secours, de soins de santé de base, d'un soutien psychosocial, de services de rétablissement des liens familiaux et d'activités d'intégration sociale, entre autres. Toujours en 2017, le réseau de la Fédération internationale a adopté une ambitieuse stratégie mondiale relative à la migration, échelonnée sur quatre ans et destinée à élargir les services fournis, à renforcer la connectivité entre les routes migratoires et à identifier les personnes les plus vulnérables et marginalisées ainsi que leurs besoins spécifiques. De nombreuses Sociétés nationales ont entamé un dialogue avec les autorités de leurs pays afin de clarifier leur rôle et leur capacité de venir en aide à l'ensemble des migrants vulnérables, quel que soit leur statut juridique, par le biais notamment de la mise en place de points de services humanitaires.

Les Sociétés nationales travaillent en outre en étroite collaboration avec les autorités municipales en vue de garantir un accès équitable aux services de base et de promouvoir des villes plus sûres, plus saines et moins violentes, conformément à l'objectif de développement durable 11. Les sections municipales de différentes Sociétés nationales (telles que les sections des villes de Semarang, Ternate, Luganville et Mawlamyine) soutiennent les autorités municipales en codirigeant des coalitions pour la résilience des villes. Dans la même veine, à Dar-es Salaam, la Croix-Rouge nationale de Tanzanie a formé un partenariat avec les autorités municipales, la Banque mondiale, des institutions météorologiques et des universités afin de mettre en place un système de gestion des risques d'inondation dans les villes qui favorise une action fondée sur des prévisions au bénéfice des personnes les plus vulnérables. La Croix-Rouge du Kenya a quant à elle mis en place un système communautaire de lutte contre les incendies en collaboration avec les autorités locales, lequel a permis de réduire de 60 % les incendies dans les implantations informelles de Mukuru à Nairobi. Il existe ainsi d'importantes possibilités de collaboration dans les villes du monde entier.

La jeunesse est un thème récurrent des discussions relatives à la contribution des Sociétés nationales à la réalisation des objectifs de développement durable 4 et 16, qui concernent respectivement l'éducation et la promotion de sociétés pacifiques et inclusives. Plus de 70 Sociétés nationales aident leurs jeunes volontaires à mettre en œuvre des projets dans ces domaines et dans d'autres. Si les Sociétés nationales sont bien connues pour leur rôle dans le domaine de la promotion d'écoles plus sûres, du relèvement et de la reconstruction d'établissements éducatifs au lendemain de catastrophes, elles fournissent également directement des services éducatifs. Une cartographie récente a révélé que quelque 80 Sociétés nationales gèrent plus de 24 000 établissements d'enseignement dans le monde, soit plus de 900 établissements au niveau pré-primaire, plus de 1 500 au niveau primaire,

plus de 21 000 au niveau secondaire, plus de 492 au niveau tertiaire, plus de 70 dans le domaine des besoins spéciaux et plus de 140 dans d'autres contextes d'apprentissage.

Les initiatives menées par les Sociétés nationales dans le domaine de l'éducation comprennent également la fourniture de formations et de supports éducatifs portant sur les principes et les valeurs humanitaires, le droit international humanitaire et l'éducation des jeunes à la paix.

### **Incidence sur le plan des ressources**

Les Sociétés nationales peuvent mobiliser de multiples ressources à l'appui de leur action, dont les plus importantes sont la volonté des personnes de donner de leur temps pour renforcer la sécurité et le bien-être de leur communauté, et les dons privés. Le soutien financier fourni à l'appui des services essentiels par les gouvernements ainsi que par les donateurs issus du secteur du développement se révélera toutefois essentiel dans une série de contextes pour permettre aux Sociétés nationales d'intensifier leurs efforts et de développer pleinement leur potentiel, de façon à garantir la réalisation des cibles clés des objectifs de développement durable.

### **Mise en œuvre et suivi**

La mise en œuvre de la résolution proposée dépendra des mesures qui seront prises par les États et les Sociétés nationales au niveau national. Les engagements pris à cet égard favoriseront la tenue d'un dialogue en vue de renforcer la coopération. La résolution proposée demande qu'un rapport de suivi soit présenté à la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale en 2023.

### **Conclusion et recommandations**

La résolution proposée doit permettre aux États et aux Sociétés nationales de mieux comprendre la contribution actuelle de ces dernières à la réalisation des objectifs de développement durable ainsi que les possibilités d'intensifier les efforts y relatifs à condition de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires, ce qui permettra de renforcer la coopération entre les Sociétés nationales et les autorités compétentes, en particulier en ce qui concerne la planification du développement. Le projet de résolution présente à cet égard un ensemble de solutions possibles.